

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 mai 2024

---

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2634)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 2779

présenté par  
M. Didier Martin

-----

### ARTICLE 4

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« explicités »,

le mot :

« présentés ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.